



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-34065>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-34065**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Libournais

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20007009200222

Ville : Libourne cedex

Code postal : 33503

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024C18

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : La Cali - SCACP

Adresse mail du contact : marchespublics@lacali.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : 1°) Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion mentionnés au chapitre Ier du titre IV du Livre 1er du Code de la Commande Publique (CCP), (articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11), et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; 2°) Les habilitations du mandataire par les représentant qualifiés de ses cotraitants en cas de groupement ; 3°) Le pouvoir de la ou des personnes habilitées à engager les opérateurs, en cas de groupement ce document doit être présenté pour chacun des membres de ce dernier ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 4°) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers

exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; 5°) Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 6°) Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; 7°) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 8°) Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous : Critère 1 : "Prix" pondéré à 40 points Critère 2 : "Valeur technique" pondéré à 60 points Sous-critère 2.1 : "Méthodologie" pondéré à 25 points Sous-critère 2.2 : "Moyens humains et matériels. Qualité matériaux" pondéré à 15 points Sous-critère 2.3 : "Planification / Délais" pondéré à 15 points Sous-critère 2.4 : "Performances environnementales" pondéré à 5 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux pour la réhabilitation de la halte nautique de Saint Denis de Pile : Fourniture et mise en place de pieux, ponton, passerelles et appareils divers

Code CPV principal - Descripteur principal : 45244000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux pour la réhabilitation de la halte nautique de Saint Denis de Pile : Fourniture et mise en place de pieux, ponton, passerelles et appareils divers

Lieu principal d'exécution du marché : Saint Denis de Pile

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché court de sa notification à la date de fin de la plus tardive des garanties nées des prestations. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'appeler en garantie le titulaire et/ou de rechercher sa responsabilité, pour les dommages causés aux tiers, y compris après la réception sans réserve des travaux. Le délai d'exécution commence à la date d'effet de l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des travaux lui incombant. Cet ordre de service pourra être notifié à l'occasion de la notification du marché. Il est précisé que la période de préparation et repliement des installations de chantier ainsi que la remise en état des emplacements qui auront été occupés par le chantier sont compris dans le délai d'exécution. Les délais d'exécution sont précisés dans le calendrier prévisionnel d'exécution conformément aux délais mentionnés à l'acte d'engagement. Toutefois, les délais d'exécution maximums à respecter sont les suivants : - Période de préparation : 8 semaines calendaires maximums ; -Délais d'exécution des travaux : 4 semaines calendaires maximums. La visite de site est facultative mais vivement conseillée, afin de

prendre connaissance des lieux et particularités d'exécution des prestations, des difficultés d'accès...
L'inscription aux visites doit être faite, au plus tard 2 jours ouvrés avant la date de visite souhaitée
conformément aux modalités précisés au règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/03/2024